



MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 05 juin 2026, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Vie politique et publique : Vote des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 Septembre 2026
- Culture : Règlement du salon des arts plastiques
- Finances : Caution salle des fêtes
- Finances/Station municipale : Ligne de trésorerie station municipale
- Garderie : Modification du règlement intérieur de la garderie
- Patrimoine : Etude de marché pour l'Auberge du Cheval Blanc
- Questions diverses

Fait à Bourth, le 29 mai 2026

Le Maire

Aymeric ROUAVLT de
COLIGNY

